

Morges, le 5 novembre 2014

Concerne : Assemblée Générale 2014

Chers membres,

Conformément à nos statuts, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale qui aura lieu au restaurant du club

Vendredi 28 NOVEMBRE 2014 à 18h45

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette assemblée où nous dresserons le bilan de la saison écoulée et présenterons l'avancement de divers projets en cours.

Sauf demande expresse d'un membre, il ne sera pas procédé à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Celui-ci sera toutefois à disposition au secrétariat du club, durant ses heures d'ouverture, dès le 21 novembre prochain. Les comptes 2014 et le budget pour 2015 seront à votre disposition une heure avant le début de l'assemblée.

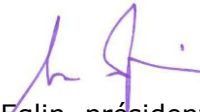
Nous vous rappelons que, selon nos statuts, toutes les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au club au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale.

Nous espérons vous accueillir nombreux à notre assemblée ordinaire annuelle. Les juniors sont les bienvenus mais n'ont cependant pas le droit de vote. Nous inaugurons une nouvelle formule : à la suite de l'assemblée, aura lieu, dès 20h30 le repas de clôture pour lequel vous êtes invités à vous inscrire auprès du restaurant jusqu'au 17 novembre (Tel 021/801 60 35).

Afin de mettre notre base de données à jour et de toujours mieux intégrer les moyens de communication modernes, nous vous prions de bien vouloir remplir si nécessaire le talon de bas de page de la convocation. Il concerne la mise à jour de vos coordonnées et la possibilité de vous adresser les convocations à nos assemblées par courriel (e-mail).

En nous réjouissant de vous rencontrer à l'occasion de notre assemblée et/ou de notre repas de clôture annuels, nous vous adressons nos cordiaux messages sportifs.

AU NOM DU COMITE



Maurice Eglin, président du TCM

Rappel et informations administratives :

Fermetures annuelles: Nous vous informons qu'en période de fêtes la bulle sera fermée les mercredis 24 décembre et 31 décembre dès 18h ainsi que les jeudis 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015. Les personnes disposant d'heures fixes dans ces créneaux peuvent remplacer ces heures pendant les périodes de vacances scolaires de Noël ou des relâches de ski de février. Pour placer les réservations de remplacement, merci de contacter le secrétariat (021 / 801 48 56; info@tcmorges.ch). Le restaurant sera fermé du dimanche 21 décembre 2014 au soir au lundi 5 janvier 2015 au matin. Le secrétariat sera fermé du lundi 22 décembre 2014 au soir au 2014 au lundi 5 janvier 2015 à 13h00. Durant cette période les demandes de locations externes ou recharge de crédits heures hiver doivent se faire par courriel à locations@tcmorges.ch ou en cas d'urgence au 021/ 801 0 801. L'accès aux vestiaires sera néanmoins garanti les jours où la bulle n'est pas fermée.

Cotisations annuelles: Selon nos statuts, les démissions doivent être adressées au comité avant le 31 décembre 2014. Passé ce délai, la cotisation pour la saison d'été 2015 est facturée par défaut. Licences SwissTennis : le club commandera par défaut des licences 2015 uniquement pour les joueurs souhaitant jouer dans nos équipes interclubs en 2015. Les autres compétiteurs licenciés au club en 2014 doivent nous faire une demande explicite de renouvellement. Si un joueur d'interclubs 2014 ne souhaite pas renouveler sa licence au TC Morges en 2015, il doit également l'annoncer explicitement. Ces demandes et annonces doivent être adressées au secrétariat jusqu'au 31 janvier 2015.